Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni hier vendredi

Le rajustement des traitements du personnel municipal

Dans la salle des délibérations de la mairie, le Conseil municipal s'est réuni hier vendredi, à 18 h. 30, sous la présidence de M. Debrabander, premier adjoint.

Vingt-neuf conseillers et adjoints étaient présents. M. Edouard Delbart fut nommé secrétaire de séance. Après l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente, on procéda à la nomination de délégués à la commission chargée de la révision des listes électorales.

La commission chargée de dresser le tableau rectificatif sera représentée par M. Auguste Barrat, et la commission chargée de juger les réclamations par MM. Charles Mangin et Edmond Delbart.

On procéda aussi à la nomination de commissaires-répartiteurs des contributions directes.

Furent nommés: répartiteurs titulaires résidants, MM. Louis Lepon et Léon Meurin; répartiteurs suppléants résidants, MM. Charles Louche et Ed. Verscheure.

Le budget primitif de l'exercice 1938 de la comptabilité communale, qui devait être discuté, est renvoyé aux fins d'examens devant la commission des finances, puis le Conseil décida de distribuer, durant l'hiver, par le truchement du Bureau de bienfaisance, des secours en nature aux chômeurs, ceci dans le cadre des crédits affectés à cet emploi.

On passa ensuite à la réception et à l'approbation de divers travaux de voirie, au classement dans la voirie urbaine de plusieurs rues: rue du Boulevard, avenue des Cottages et avenue Louis-Pluquet, et à la réception définitive d'une benne basculante automobile qui a donné toute satisfaction.

Le traitement du personnel municipal

Le Conseil passe ensuite à l'examen de la sentence arbitrale que M. Cahen-Salvador a prononcée lors du différend qui a surgi en septembre dernier entre le personnel municipal et la municipalité.

Voici les grandes lignes de cette sentence:

Le salaire vital (valeur 1914) servant de base à la détermination des traitements et salaires du personnel municipal des trois villes de Lille, Roubaix-Tourcoing, restera fixé à 1.800 fr.

Il est pris acte de l'accord intervenu entre les trois municipalités et leurs personnels pour appliquer à ce salaire vital: le coefficient 7.07 à dater du 1er mai 1937; le coefficient 7.25 à dater du 1er août 1937; et à dater du 1er novembre 1937, le coefficient qui sera constaté en novembre par la commission départementale du coût de la vie.

L'exécution de cette sentence, en ce qui concerne notre ville, entraîne, en faveur du personnel, l'application des nouvelles dispositions ci-après:

Coefficients de cherté de vie. — A tous les employés titulaires et stagiaires des services municipaux, il sera attribué, à dater du 1er mai 1937, un supplément de traitement annuel, non soumis à retenues, de 126 fr., calculé en appliquant au salaire vital de 1914 (évalué à 1.800 fr.), le coefficient 7.07, le produit étant diminué du traitement fixe alloué aux débutants, soit 12.600 fr.

Suivant les mêmes règles de calcul et tenant compte du coefficient 7.25, ce supplément annuel est porté à 450 fr. à compter du 1er août 1937 et à dater du 1er novembre 1937, à 1.564 fr. 20, suivant le coefficient 7.869, constaté le 24 novembre, par la commission départementale du coût de la vie.

Les membres des différentes catégories du personnel dont le traitement est inférieur à 12.600 fr. bénéficieront du même supplément, calculé proportionnellement à leur traitement fixe annuel, par rapport au traitement de base de 12.600 fr.

Bonification exceptionnelle et temporaire. — Il sera attribué, à compter du 1er novembre 1937, et jusqu'au 31 décembre 1938, une bonification exceptionnelle et temporaire de 50 fr. par mois à tous les agents dont la rémunération est fixée en raison d'un salaire de base de 1.800 fr. et ne dépasse pas 15.000 fr. Pour ceux qui touchent 15.000 fr. et moins de 15.600 fr., il sera attribué une fraction de cette bonification, égale à la différence entre leur rémunération effective et celle de 15.600 francs.

Pour ceux dont la rémunération est inférieure à 12.600 fr., cette bonification sera réduite proportionnellement à la différence entre leur traitement perçu et celui de 12.600 fr.

Allocations familiales. — A Lille et à Tourcoing, les allocations familiales servies au personnel municipal sont les mêmes que celles allouées aux personnels civil et militaire de l'Etat, lesquelles ont été fixées par décret du 16 juillet 1935, aux taux ci-après:

660 fr. par an pour le premier enfant.
960 fr. par an pour le deuxième enfant.
1.980 fr. par an pour le troisième enfant.
2.460 fr. par an pour le quatrième et chacun des suivants.

Ces allocations seront servies à tous les agents des services municipaux, titulaires ou auxiliaires, donnant tout leur temps à l'administration municipale, sans limitation de traitement, d'après le nombre des enfants dont ils ont la charge, et ce, à compter du 1er novembre 1937, suivant les modalités d'attribution ci-après:

Donnent droit à l'allocation, les enfants à charge âgés de moins de 16 ans ou incapables de travailler par suite d'infirmités.

L'application de ces mesures entraînera une dépense supplémentaire de 380.000 francs, que le Conseil couvrit par le vote d'un crédit.

Après l'étude de diverses questions de contentieux, parmi lesquelles l'augmentation des tarifs de l'établissement de Bains de la rue des Champs, on passa aux rapports des commissions.

Une subvention supplémentaire de 200.000 francs pour les hospices

L'administration des Hospices de Roubaix a fait valoir les difficultés financières qu'elle rencontre par suite de l'augmentation de ses frais généraux: personnel, bâtiments, mobilier, alimentation, etc., et elle a sollicité de la Ville un complément de subvention.

Le Conseil fait droit à cette requête et décide d'accorder aux Hospices une subvention complémentaire de 200.000 fr.

D'autre part, le budget supplémentaire des hospices pour l'exercice 1937 est approuvé. Il se résume comme suit:

Recettes, 5.644.655 francs; dépenses, 5.644.207 francs; excédent de recettes, 447 francs.

Les nouveaux tarifs de la maison de santé de l'hôpital « La Fraternité »

Le Conseil approuve les modifications apportées aux tarifs de la Maison de Santé de l'hôpital « La Fraternité », qui sont dorénavant fixés comme suit:

Les malades sont admis moyennant le prix de 45 fr. par jour.

Ce prix comprend les soins donnés par le personnel de la clinique, la nourriture et le linge de maison.

A son entrée, le malade est tenu de verser une provision de 500 fr., renouvelable tous les dix jours.

Il est perçu pour la salle d'opérations, un droit variant de 25 à 100 fr., selon l'importance de l'opération.

Les divers accessoires ayant servi à l'opération (ligatures, gants, anesthésiques, drains, etc.), sont réglés en supplément, ainsi que les médicaments et spécialités alimentaires.

En ce qui concerne les personnes autorisées à séjourner près des malades, le tarif est complété ainsi qu'il suit:

Un lit sera assuré moyennant le prix de 10 fr. la nuit, et les repas aux prix suivants: Petit déjeuner, 4 fr.; déjeuner, 12 fr.; dîner, 12 fr. (boissons comprises).

L'Espierres coûte cher à la ville

En février, avril, mai et juin derniers, l'Espierres a, une fois de plus, inondé les maisons riveraines.

L'Association wattrelosienne des victimes de l'Espierres et de ses affluents a présenté la liste des dommages subis lors de ces débordements. Cette facture se monte à 28.000 fr.!

Le Conseil autorise M. le maire à régler cette somme, ainsi qu'une facture de 817 fr., présentée par M. Jean Duthoit, vidangeur à Wattrelos, qui a procédé à la vidange des caves inondées.

La part de la ville de Roubaix se monte à 68.50 %, et celle de Tourcoing à 31.50 %.

Vers la désaffectation de l'ancien service de l'ébouage

Nous avons dit récemment que l'usine d'incinération des ordures ménagères fonctionnait maintenant à plein rendement et qu'elle était en mesure d'absorber la récolte quotidienne des gadoues.

De ce fait, le service d'évacuation par bateaux des ordures ménagères a pu être supprimé et le Conseil décide de mettre en vente, par voie d'adjudication publique, les deux bateaux appartenant à la ville et qui servaient au transport des gadoues.

D'autre part, par suite de la modernisation progressive du service d'enlèvement des ordures, certaines unités de la cavalerie municipale vont devenir disponibles. Pour commencer, le Conseil décide de vendre le cheval « Belot » à M. Georges Decottignies, cultivateur, 170, rue de Bondues, à Marcq-en-Barœul, pour la somme de 5.500 fr.

Les buvettes municipales

Les buvettes du Centre sportif municipal sont louées à M. Auguste Harpagès, 177, rue Ingres, moyennant un loyer annuel de 650 fr.

La buvette et le buffet froid de l'établissement de bains de la rue des Champs sont accordés de nouveau pour trois ans, à M. Charles Callens, 46, rue Jacquard, qui avait sollicité le renouvellement de son bail. M. Callens paiera un loyer annuel de 5.000 francs.

Un dernier écho des incidents du 4 juin 1934

Le tribunal civil de Lille a rendu ses jugements dans les instances où MM. René Ernoult, de Cysoing, et Félix Watine, de Flers-Sart, réclamaient à la ville de Roubaix la réparation des dommages corporels subis par eux lors des incidents du 4 juin 1934.

Le Tribunal a condamné la ville de Roubaix et l'Etat à payer, à concurrence de moitié, et à titre de dommages-intérêts: 15.750 fr. à M. Ernoult et 7.129 fr. à M. Watine, soit au total 22.879 fr. La part de la ville sera donc de 11.439 fr. 50.

Le Conseil municipal en décide le paiement.

Voirie communale

Différents travaux urbains sont ensuite discutés.

Le Conseil approuve notamment la mise en état de viabilité de la rue d'Arcole (69.000 fr.); un projet d'échange de terrains entre la maison A. Pennel et fils et la ville, pour permettre la réalisation de l'alignement de la rue du Chemin-Neuf, ainsi que la cession par la ville d'une parcelle de terrain rue de la Macquellerie (1.694 fr. 70); un projet de lotissement d'une parcelle de terrain située boulevard de Fourmies et appartenant à l'Office public départemental d'habitations à bon marché.

On décide aussi le dégagement du carrefour de la rue Léon-Marlot; le classement dans les chemins de grande communication des avenues Gustave-Delory, Alfred-Motte et Charles-Fourier.

On décide aussi de passer un marché d'une valeur de 41.278 fr. 75 avec la Compagnie des tramways de Lille, celle-ci ayant dû modifier le tracé de sa voie, rue de Lille, pour permettre les travaux de construction d'un égout, travaux actuellement en cours.

Service des eaux

Le Conseil donne un avis favorable à la réception définitive de 15 entreprises de travaux exécutés en vertu de l'adjudication du 26 mars 1934, 1936 et février 1937. Il autorise le paiement des honoraires (2.668 frs), à Mr Payen, qui est intervenu dans diverses affaires, approuve la série de prix en vigueur pour les travaux de fontainerie, ainsi qu'un avenant aux polices d'assurances des deux camionnettes du service.

Les marchés de gré à gré

L'assemblée homologue divers marchés de gré à gré, entre autres, un marché de 48.000 francs pour la fourniture de denrées alimentaires pour l'internat du Collège de jeunes filles; un marché avec la Compagnie des Mines d'Anzin pour la fourniture du charbon nécessaire aux usines élévatoires de Bousbecque et de Roncq, etc.

Le réseau téléphonique privé avec les pompiers

Outre les avertisseurs publics, il existe à Roubaix 34 maisons qui sont reliées par fil spécial à la Caserne des pompiers. Les contrats passés à cet effet en 1921 sont arrivés à expiration. Le Conseil les renouvelle en conservant le même tarif d'entretien: 50 frs par an.

Le chapitre des secours et des subsides

Le Conseil municipal accorde divers subsides à plusieurs groupements roubaisiens, et notamment une somme de 150 frs à l'Association amicale des retraités municipaux pour l'envoi d'un délégué à Paris; 150 frs à l'Union amicale des Poilus d'Orient, 30, place de la Liberté, pour se faire représenter aux Congrès de Tourcoing et de Paris et 300 frs à l'Union roubaisienne des sports athlétiques, pour l'organisation d'un championnat à Roubaix.

D'autre part, le Conseil accorde une *indemnité de 1.000 frs à sept familles* roubaisiennes pour couvrir en partie les frais de trousseau exigé par l'Ecole normale de Douai où vont entrer prochainement un membre de ces familles pétitionnaires.

La cité Alfred Motte-Grimonprez, érigée à Roubaix est virtuellement terminée

L'ENTRÉE DE LA CITÉ ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ (*architectes, MM. Poubel et Neveux*). (Ph. J. de Rx.)

On sait que l'administration du Bureau de *bienfaisance* a fait édifier, avenue Gustave-Delory, à Roubaix, une cité de douze maisons, grâce à la capitalisation du legs généreux du grand philanthrope roubaisien Alfred Motte-Grimonprez.

Cette cité est maintenant à peu près terminée, puisque les plafonneurs et les carreleurs mettent la dernière main à ces constructions. Elle comporte deux rangées de six coquettes maisons, reliées entre elles par une entrée monumentale.

NOTES D'ART

L'exposition Maurice Lesage à Tourcoing

Les nombreux amis du bon peintre tourquennois Maurice Lesage attendaient pour lui cette épreuve dont ils ne doutaient pas de le voir sortir victorieux: une exposition de ses œuvres dans lesquelles son talent se manifesterait en toute liberté.

Ceux qui aiment cet artiste de chez nous — si profondément de chez nous — pour sa nature franche, généreuse et sensible autant que pour son tempérament de peintre qui apporte sur le plan artistique la réplique de ces qualités, se réjouissent d'avoir prévu juste.

Laissé à lui-même, Maurice Lesage s'est montré ce qu'il est réellement, ce que nous avons toujours cru de lui, un vrai peintre. Devant la nature, ce paysagiste sensible et vibrant a ouvert toute grande son âme naïve, nous voulons dire son âme d'artiste fraîche et jeune qui semble toujours voir les choses pour la première fois et la création, ainsi que dans la tragédie de *Faust*, lui est apparue « belle comme au premier jour ».

Voir et sentir avec cette profondeur, exprimer ce que l'on voit sans arrière-pensée, c'est essentiel dans l'art de peindre et c'est ce que le « métier » seul ne remplace pas.

Le métier, un métier sûr, sobre et efficace, Maurice Lesage le possède par surcroît et l'enrichit sans cesse par devoir et par plaisir.

Son exposition, qui se tient dans son atelier, 241, rue de Gand, c'est un bain de belle nature. On ne s'étonnera pas, étant donné son tempérament, qu'elle nous offre surtout des sites grandioses, solitaires et boisés des environs de Spa, de Francorchamps, de Franchimont. Impossible, sans en éprouver la beauté en poète, de les traduire en œuvres vivantes qui éveillent la sensibilité du spectateur. Cette *Chapelle de Franchimont* repose vraiment sur l'oreiller que lui fait la colline boisée; les nuages qui passent dans ces *Environs de Barissart* ne sont pas seulement des tâches de couleur très réussies, ils transportent avec eux des pensées, des rêveries humaines et ce que nous montre ce paysage de *Crèpe*, immense par l'impression produite, nous suggère une idée d'infini. A côté de cela, un solide morceau remarquablement architecture comme *La rue Providence à Spa*, de délicates visions de *Normandie* et une cinquantaine d'autres tableaux, tous portant, dans la nette diversité des lieux et des moments, la même empreinte de sincérité et de vive sensibilité.

Œuvre de vérité, qui parle à tous, qui supporte avec honneur le jugement des pairs et qui ne peut pas plus passer de mode que la vérité elle-même.

A. T.

CARNET

Mariages

— Le jeudi 25 nov., en l'église Saint-Sépulcre, a eu lieu, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle **Madeleine Quivy**, fille de M. et Mme Clément Quivy-Blanchoin, avec M. **Paul Morelle**. Roubaix, 22, rue Vauban. 15398d

— **M. A. Dalle-Lepers** est heureux de faire part du prochain mariage de son fils **Auguste**, avec Mlle **Elza Joris**, fille de M. et Mme Jules Joris, d'Anvers. La cérémonie religieuse aura lieu le 23 décembre prochain, à 11 h., en la cathédrale Ste-Marie, à Sydney (Australie). Tourcoing, 27 novembre 1937.
22, rue de Chantilly.

IDEAL-CHAUFFAGE S. A. R. L.
114, Boulevard Descat, Tg. (Tel. 17.83)
F. LECORVOISIER, seul gérant
Installations soignées
à des conditions exceptionnelles
MAISON DE CONFIANCE. 34897

ZINC — PANNES — ARDOISES
SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS
BAIGNOIRES - TOILETTES Lavabo, etc.
Destombe Père, 43 bis, rue M.-Foch, Rx

LES AVIONS DE LA CROISIÈRE IMPÉRIALE SONT ARRIVÉS A SAIGON

Saïgon, 26 novembre. — Quatre avions Farman de la croisière impériale ont atterri à Saïgon à 8 h. 20.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 27 novembre:

Aujourd'hui: saint Achaire; demain: Avent.

Soleil: Lever, 7 h. 19; coucher, 15 h. 58.

Lune: Dernier quartier du 25; nouvelle le 2.

Bulletin météorologique pour la journée du 27 novembre (région Nord): Peu nuageux, brouillards matinaux; vent variable faible s'orientant à Sud-est; minimum de température en baisse faible sur la veille ou stationnaire.

Pharmaciens de garde du samedi soir 27 novembre au lundi 29 novembre, à 13 h.: MM. Van Bockstael, 53, rue du Collège; Lheullier, 169 bis, boulevard de Fourmies; Mlle Lenfant, 15, rue du Chemin-de-fer.

Caisse d'épargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire antituberculeux de Roubaix, 45, rue de Cassel, et 90, rue des Longues-Haies: à 14 h. 30, pour les adultes.

Sainte-Cécile: A 12 h., église Saint-Martin, audition de la Grande Harmonie; à 14 h. 30, 3, rue de l'Espérance, banquet de la Grande Harmonie; à 20 h., 68, rue du Collège, banquet de l'Union des Travailleurs.

La navigation aérienne

Roubaix va être pourvu d'un certain nombre de panneaux qui la signaleront désormais aux aviateurs

La navigation aérienne devenant de plus en plus importante et le survol de certains centre importants — comme notre agglomération — constituant pour les aviateurs une réelle difficulté dans l'orientation, M. le ministre de l'Air a approuvé un contrat tripartite entre son ministère, certaines collectivités et la société « Air-Signal ».

Roubaix est compris dans ce vaste plan de signalisation. Celui-ci comporte pour notre ville la fourniture et la pose par la société « Air-Signal » de quatorze panneaux métalliques de deux mètres carrés et portant l'inscription « Roubaix ».

Ces panneaux seront posés en des endroits dégagés et, notamment, le long des voies ferrées. Les installations, une fois faites, deviendront la propriété de la ville.

Le devis du projet s'établit comme suit: frais de premier établissement: à la charge de l'Etat, 769 fr. 20; à la charge de la ville, 2.663 fr. 95; frais d'entretien annuels: à la charge de l'Etat, 70 fr.; à la charge de la ville, 210 fr.

Le paiement étant échelonné sur cinq années, les annuités à verser par la ville seront, compte tenu d'un intérêt de 6.25 pour cent, de 849 fr. 36.

Toutefois, sur la base de ce projet, le Conseil général a accordé à la ville, en plus et indépendamment de la participation du ministère de l'Air, une subvention annuelle échelonnée sur un plan de paiement de cinq années.

Cette subvention, qui s'élève à 745 fr. 90, payable en cinq annuités de 179 fr. 02, sera réglée directement par le service financier de la préfecture à celui de notre ville, afin que le contrat reste tripartite. Elle viendra donc en déduction des annuités à verser par la ville, qui, en réalité, ne s'élèveront qu'à 670 fr. 34.

Halle Flipo: Délicieux café, le 1/2 kg., 8.50.

Vers la construction du passage supérieur de la barrière du Pile

C'est un projet vieux d'une bonne dizaine d'années qui vient enfin de sortir des cartons administratifs pour entrer dans une phase active.

Nous avons maintes fois parlé, en effet, de ce projet qui consistait à supprimer le passage à niveau que l'on trouve à l'extrémité du boulevard de Beaurepaire et à le remplacer par un passage supérieur qui enjamberait la voie ferrée.

Ce projet donna lieu à de multiples enquêtes et fut ajourné plusieurs fois en raison des difficultés d'ordre financier.

Tout vient à point à qui sait attendre; le fameux passage supérieur a reçu, depuis quelques jours, un début d'exécution.

Il faudra évidemment patienter encore de longs mois pour assister à la mise en service de cette importante œuvre d'art.

C'est la Compagnie du chemin de fer du Nord qui assure les travaux dont la dépense sera partagée avec l'Etat et la ville de Roubaix.

SAINT-NICOLAS
a déposé de bien beaux livres pour les enfants sages chez le dépositaire des MESSAGERIES HACHETTE, 23, Grande-Rue. 15434d

Le premier gala d'hiver de l'Association Saint-Jean-Baptiste de la Salle (Roubaix-Estaimpuis)

C'est ce soir samedi 27 que se clôture la location des places pour la matinée récréative de demain dimanche 28, à 15 h., que l'Association des anciens élèves du pensionnat offrira à ses 1.025 membres et à leurs familles et à laquelle les parents des élèves du pensionnat sont très cordialement invités.

Nous rappelons que « Le Théâtre et l'Art » (directeur artistique, Richard Cayez) interprétera: « Les Romanesques », d'Edmond Rostand, et la fine comédie: « La pie borgne » de René Benjamin.

Le comité engage vivement toutes les personnes qui assisteront à ce gala littéraire de s'assurer ce soir même le nombre de places qu'elles désirent.

La location se poursuivra aujourd'hui, de 18 h. 30 à 19 h. 30, au Cercle Saint-Martin, 35, rue du Vieil-Abreuvoir à Roubaix.

SAINT-NICOLAS
EST ARRIVÉ!! Il apporte cyclorameur « Etoile », vélos grands et petits, trottinettes à pédale, voitures et poussettes, lits garnis, poupées habillées. Choix immense. Prix bas. - O. PRATIC, 10, rue du Curé, Rx. 21461d

Deux tirages des « Régions libérées » auront lieu en décembre

La série 3 vient d'être mise en circulation

La nouvelle formule lancée par la Loterie des Régions libérées (billet entier à 50 fr.; cinquième officiel à 11 fr.; gros lot de consolation de 200.000 fr., etc...) a obtenu un tel succès qu'il ne reste pratiquement plus de billets pour la série 2 qui sera tirée à Thionville, le 4 décembre.

Le Comité a donc décidé d'émettre sans plus attendre les billets de la série 3 qui sera tirée à Douai fin décembre.

Il y aura donc deux tirages en décembre, ce qui prouverait, s'il en était besoin encore que la vogue de la Loterie des Régions libérées ne cesse de grandir.

A la Société des Agriculteurs du Nord

En raison des *fêtes* de Saint-Eloi et du concours d'étalons de gros trait qui se tiendra à Lille le mercredi 1er décembre, la Société des Agriculteurs du Nord a remis son assemblée générale au deuxième mercredi du mois, 8 décembre 1937.

Cette réunion se tiendra à l'Hôtel Maréchal, 302, rue Solférino, à Lille.

M. de Valera serait remplacé par un Autrichien d'origine irlandaise

Londres, 26 novembre. — L'« Evening News » croit savoir que la personnalité que nommera M. de Valera pour lui succéder, en vertu de la nouvelle constitution de l'Etat libre d'Irlande, sera le comte Howard Taaffe, de nationalité autrichienne, dont la famille avait quitté l'Irlande voici trois cents ans.

La comtesse Taaffe, une Irlandaise, est la petite-fille de l'ancien ministre de la Justice, Meredith.

Le grand-père du successeur éventuel de M. de Valera, avait été premier ministre d'Autriche de 1879 à 1893. Son père, auquel un titre de noblesse britannique avait été conféré, se l'était vu retirer pour avoir servi dans l'armée autrichienne pendant la guerre.

Le comte Taaffe a récemment vendu toutes ses propriétés en Europe centrale et a décidé de résider en Irlande où il doit arriver incessamment.

Le renouvellement partiel du Tribunal de commerce

Le dimanche 5 décembre il sera procédé au renouvellement partiel des membres du Tribunal de commerce.

La série sortant d'exercice en 1937 comporte le président, M. Paul Mulliez, rééligible; trois juges titulaires, MM. François Vanpeteghem, non rééligible; René Dereumaux, Th. Thille, rééligibles; quatre juges suppléants, MM. Maurice Frémeaux, Emile Camus, Joseph Leclercq, Lucien Fruit, rééligibles.

Le vote aura lieu dans chaque commune.

Toutefois, les électeurs d'Anstaing, de Forest, Gruson, Tressin voteront à Chéreng; ceux de Toufflers à Lannoy.

D'autre part, la ville de Roubaix sera divisée en trois sections: pour le canton Est, école de garçons, rue Decrême; canton Nord, école de filles, rue de l'Ommelet; canton Ouest, palais de Justice, rue du Grand-Chemin.

Le scrutin sera ouvert de 10 h. à 16 h.

JEAN, Chapelier-Spécialiste
21, rue de Lannoy, ROUBAIX
LE MEILLEUR CHAPELIER .... LE MOINS CHER
21466

Au patronage Jeanne d'Arc

Demain, dimanche 28 novembre, se déroulera au patronage Jeanne d'Arc, 84, Grand'Rue, la deuxième représentation de gala. Le programme de choix mis sur pied par les dévouées organisatrices comporte l'interprétation de « L'adversaire », la pièce de J. des Verrières, et « L'héritage de tante Mabel », une amusante comédie. On pourra applaudir aussi une délicieuse chanson mimée, par les petits du patronage. « Minet se marie », et deux ballets réglés par M. Désiré Delaval, professeur de gymnastique.

On peut se procurer des cartes au patronage, 84, Grande-Rue. Lever du rideau à 15 h. 30.

JEAN, Chapelier-Spécialiste
21, rue de Lannoy, ROUBAIX
QUALITÉS INCOMPARABLES .... PRIX IMBATTABLES
21467

Léon Werbrouck, l'homme qui fut inquiété dans l'affaire des coups de rasoir de la rue de l'Espérance, est de nouveau arrêté

Sur mandat d'amener délivré par M. Grosjean, juge d'instruction à Lille, l'inspecteur Henri Willaumez, du service de la Sûreté, a arrêté vendredi Léon Werbrouck, 37 ans, domicilié rue Sainte-Thérèse, cour Duyck, 14.

On se rappelle que Werbrouck avait été inquiété lors de l'affaire des coups de rasoir du 16 octobre, rue de l'Espérance, où un Algérien fut grièvement blessé.

Werbrouck fut ensuite en partie innocenté — le véritable auteur des coups ayant été identifié — puis remis en liberté provisoire.

Un fait nouveau, sans doute, a été porté à la connaissance du juge d'instruction qui a lancé un nouveau mandat d'arrêt contre Werbrouck.

Il fallut à l'inspecteur Willaumez, une huitaine de jours pour dénicher l'homme, qui avait subitement disparu de la circulation.

Ajoutons que l'Algérien Messaoud ben Mohamed, la victime de cette agression, *est sorti de l'hôpital. Il prétend, quant à* lui, ne pouvoir rien dire sur l'affaire, n'ayant pu voir que difficilement ses agresseurs, au cours de cette nuit où il faillit trouver la mort.

Un cas d'empoisonnement

Au cours de la nuit dernière, la femme d'un instituteur de Bellay St-Sauveur fut prise de subites douleurs. Dans l'obscurité, son mari se trompa de bouteille et lui administra, en guise de calmant, une potion à base d'arsenic. Aux dernières nouvelles, la femme est hors de danger et son mari vient d'acheter un boîtier électrique Wonder. La pile inoxode Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

Les funérailles de M. Louis Libossart, contrôleur spécial principal de l'enregistrement

Mardi dernier ont eu lieu à Ligny-lez-Aire (Pas-de-Calais), son village natal, les obsèques de M. Louis Libossart, contrôleur spécial principal de l'Enregistrement, dont nous avons annoncé la mort à l'âge de 38 ans à peine.

Une grande affluence assistait à la cérémonie. On notait aux premiers rangs plusieurs personnalités de l'Administration, tout le personnel des services de l'Enregistrement de Roubaix, ainsi qu'une délégation des Contributions directes.

Au cours du service religieux, M. le curé de la paroisse retraça brièvement la vie exemplaire du disparu.

Le convoi funèbre se rendit ensuite au cimetière, où, au seuil de la tombe, M. Perriaux, inspecteur principal de l'Enregistrement, représentant officiel de l'Administration, fit, en des termes d'une rare délicatesse et d'une sensibilité poignante, l'éloge du défunt.

Avis aux abonnés de gaz et d'électricité

La SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE avise ses abonnés qu'en vue de lui permettre des études sur la répartition des consommations de Gaz et d'Electricité, elle se permettra de leur faire demander par ses releveurs, certains renseignements, notamment le nombre de pièces de leur habitation.

La Société sera reconnaissante à ses abonnés de bien vouloir lui fournir ces renseignements et les en remercie d'avance. 21446d

M. Gaston Duburcq voit renouveler son mandat d'inspecteur départemental de l'enseignement technique

Par arrêté ministériel en date du 1er octobre 1937, prenant effet à cette même date, notre concitoyen, M. Gaston Duburcq, qui avait été appelé à cette mission en 1933, vient d'être désigné de nouveau en qualité d'inspecteur départemental de l'Enseignement technique, pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'au 1er octobre 1941.

LANGUE DE BŒUF à 5.50 la livre. Gigots entiers, 8.50. Boucherie DEPUYDT, 13, rue de Lannoy. 21440d

La section des familles nombreuses de l'Epeule se réunira dimanche

La Commission s'est réunie lundi dernier, pour élaborer le programme de la fête de Noël. Contrairement à ce qui a été fait l'année dernière la distribution de jouets aura lieu le jour de la fête de Noël.

L'assemblée générale aura lieu demain dimanche 28, à 11 h., au siège.

Les inscriptions seront reçues au siège à partir de 10 h.; la cotisation pour l'année 1938 est de 8 fr. Les dernières inscriptions seront notées le 5 décembre, — elles reprendront en janvier 1938. Les adhérents devront se présenter munis de leur livret de famille.

SAINT-ELOI — SAINT-NICOLAS
Vous trouverez un joli choix de cadeaux, encriers, stylos, garnitures bureaux, trousses d'écoliers, à des prix très modérés, à l'Imprimerie Descamps, 86 bis, rue Lannoy. 21439d

Un cours de jardinage aux Jardins populaires

Le deuxième cours de jardinage aura lieu demain dimanche 28, à 10 h., dans la salle de l'Hippodrome-Théâtre. Le conférencier traitera le sujet suivant: « Le jardin en novembre ».

L'accès des cours mensuels de jardinage est gratuit pour les membres de la société et leurs familles. Les personnes étrangères à la société peuvent les suivre moyennant un droit d'inscription de 5 frs., pour toute l'année.

A l'issue de la conférence, une tombola sera tirée entre tous les membres présents.

Administrateurs et Commissaires de service pour la conférence de dimanche: MM. Joseph Dupont, Vanhuisberg et Vanooteghem.

TOUS LES DIMANCHES
à partir de 17 heures, venez entendre au Café du Stade A. Prouvost, O'DETT et son ORCHESTRE. - On danse, on soupe, on s'amuse. 15466d

Aux commerçants détaillants

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants, nous prie de rappeler aux commerçants qui, au cours de l'année 1937, ont fait subir à leur commerce une modification quelconque, loyer augmenté ou diminué, changement, agrandissement ou diminution du commerce lui-même, changement qui seront maintenus l'an prochain, qu'il est préférable en prévision des impositions de 1938 de faire avant la fin de l'année les déclarations nécessaires aux services des Contributions directes.

Ils peuvent pour tous renseignements s'adresser au local de la Fédération des Syndicats des commerçants détaillants, 10, place de la Liberté, tous les jours de 14 à 16 h., où le meilleur accueil leur est réservé.

POUR LES FÊTES, POUR DUCASSE A PIERROTS, voyez l'IDÉAL BOUCHERIE, 45, rue Pierre-Motte, à Roubaix. Prix spécial pour gros morceau. Spécialité de langue bœuf, tête veau, cervelle bœuf et mouton. — Tous les jours: Arrivage D'AGNEAUX DES PRÉS SALÉS. 21422d

Le recensement de la classe 1938

L'inscription sur les tableaux de la classe 1938, des jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1918 aura lieu aux jours et heures ci-après: ceux nés en novembre, le samedi 27, de 8 h. 30 à 11 h.; ceux nés en décembre, le même jour, de 14 à 16 h. 30.

Les intéressés doivent se munir du livret de famille de leurs parents ou de toute pièce en tenant lieu.

Ceux qui sont nés d'un père étranger, né à l'étranger ou qui n'ont pas encore souscrit la déclaration en vue d'acquérir la nationalité française doivent être accompagnés de leur père ou de leur représentant légal.

Les parents doivent suppléer les jeunes gens engagés volontaires ou absents.

25.000 FRANCS DE CADEAUX
Voilà ce que peut vous rapporter une promenade et un simple coup d'œil jeté à la vitrine magique de LEMATRE, 327, Grande-RUE, Roubaix.
Passez donc dès aujourd'hui à cette adresse. 21368

Chez les Anciens Prisonniers du 9 octobre 1914

L'assemblée générale annuelle aura lieu demain dimanche 28 novembre, à 9 h. 30 au siège, café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth.

Les membres sont invités à se rendre disponibles pour assister nombreux à cette réunion.

SAINT-NICOLAS. — Offrez une boîte de modelage, boîte compas, crayons de couleur, un appareil photo ou Pathé Baby. J. CROMBÉ, 17, rue Nain, 3 bis, r. Lannoy. 21367

Chez les Anciens Combattants R.A.T.

Demain dimanche 28, aura lieu la réunion trimestrielle à 10 h. 30 au siège, café Victor Beaucamps, 138, rue de Lannoy. Inscription des sociétaires et invités pour la ducasse à pierrots du samedi 11 décembre. Tombola entre les présents.

LE VOTE DES FEMMES n'est pas encore appliqué en France, mais à Roubaix leur bon goût leur fait préférer « PACHER-CHIC », rue Sarrail. 21366

Aux Veuves de guerre

L'assemblée générale semestrielle se tiendra demain dimanche 28 novembre, à 15 h. 30, au siège des Mutilés, 3, rue de l'Espérance. Toutes les veuves de guerre y sont cordialement invitées.

MAMAN! pourquoi attendre que votre bébé soit indisposé pour songer au babeurre LACTELLA, l'aliment de choix qui prévient toute affection gastro intestinale. 365

Contre le bruit

Un certain nombre d'habitants de la rue de l'Epeule et des rues voisines, ont écrit à M. le maire de Roubaix pour se plaindre du bruit que font les automobiles la nuit, après le spectacle.

Nous signalons le fait pour rappeler, ceux des automobilistes qui l'oublient parfois, au respect du sommeil d'autrui.

La même remarque vaut, d'ailleurs, pour maints autres endroits de la ville.

Ceux qui habitent aux carrefours les plus fréquentés en savent malheureusement quelque chose!

La Maroquinerie LUCIEN
56, RUE DE LANNOY. — Le plus grand choix de cadeaux - le moins cher. 21299

Une victime du froid

Jeudi soir, vers 21 h. 45, une jeune femme, Mme Jeanne Vandenberghe, 22 ans, domiciliée 127, rue Franklin, alors qu'elle passait rue Pierre-Motte, est tombée frappée d'un début de congestion.

Après avoir reçu quelques soins au Café « La Rotonde », la malade a été admise à l'hôpital « La Fraternité ».

Une automobile en tamponne une autre rue Boucher-de-Perthes

Jeudi après-midi, vers 15 h. 15, une automobile, pilotée par M. Philibert, domicilié 138, rue de Pilâterie, à Marcq-en-Barœul, a accroché une autre automobile, qui stationnait rue Boucher-de-Perthes.

Cette voiture appartient à M. Thieffry, rue de Roubaix, à Toufflers.

Tout s'est borné à de légers dégâts.

Une femme tombe dans un escalier et se blesse grièvement

Une ménagère, Mme Laure Depraeter, 41 ans, domiciliée 18, rue de Denain, est tombée hier après-midi, dans l'escalier de sa maison. Mme Depraeter tomba la tête en avant et se blessa grièvement. M. le docteur Radu, qui la visita, la fit admettre à l'hôpital « La Fraternité ».

On craint une fracture du crâne.

ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT DE SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE. — Chars: séance, ce soir samedi 27, 72, rue de la Gare, à 18 h.

Génie: Ce soir, samedi 27, cours spécial pour la préparation au brevet de chef de section, 55, rue du Maréchal Foch, à 19 h. Le cours normal précédemment prévu pour dimanche 28 est reporté au 19 décembre, à la suite de celui qui aura lieu le 12 décembre.

Infanterie: Ce soir samedi, à 18 h. 30, séance pour les 2 groupes, 10, rue du Maréchal Foch: préparation à l'exercice de demain. Demain dimanche 28, exercice avec troupes à Leers. Départ de la Grand'place de Roubaix, à 8 h. 15. Rassemblement à Leers, à 8 h. 30. Tenue militaire, autant que possible.

Toutes armes: Demain dimanche 28, à 9 h. 30, assemblée générale du groupement des Amicales de S.O.R. de la 1re Région, 4, rue Gauthier de Chatillon, à Lille.

A L'AMICALE CONDORCET. — La commission de l'Amicale Condorcet, rue Brésin, à Roubaix, nous prie de rappeler qu'un certain nombre de lots de la tombola, tirée lors du concert du 17 octobre n'ont pas été réclamés. Les détenteurs des programmes portant les numéros: 978 780 653 500 865 960 950 594 605 754 775 890, sont priés de retirer leurs lots avant le 10 décembre 1937. Passé cette date, les lots non réclamés resteront acquis à l'œuvre. D'autre part, cette amicale organise pour le 18 décembre, à 20 h., dans la salle des fêtes de l'école, un bal, avec le concours du « Novelty-Jazz », qui a obtenu un si franc succès lors de la fête du 17 octobre. Une tombola gratuite sera tirée au cours du bal entre tous les détenteurs de billets. Au programme figure également un concours de danse. Un membre de la commission se tiendra à la disposition des amicalistes dimanche 28 novembre, dans la matinée pour la distribution des carnets de billets.

UNE SOIRÉE A L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA RUE DE FLANDRE. — Comme prélude au bal de famille organisé pour ce soir par les Amicales Ferdinand-Buisson et Olivier-de-Serres dans les locaux de l'école maternelle de la rue de Flandre (Cul-de-Four), une copieuse distribution de gaufres sera faite aux élèves des trois écoles publiques du quartier dès la sortie de l'école à 16 h. 30. Tout est au point pour que la réunion de famille qui suivra obtienne le plus grand succès. D'agréables cadeaux seront distribués aux Catherinettes et une tombola sera tirée entre les amicalistes de l'école de la rue Olivier-de-Serres. Les jeunes gens ne seront pas oubliés.

LA CHAMBRE SYNDICALE DES COIFFEURS DE ROUBAIX ET ENVIRONS avait convoqué ses adhérents à une réunion générale qui devait avoir lieu le lundi 29, à 15 h., café de la Rotonde. En raison de plusieurs démonstrations intéressant la profession qui ont lieu à la même date, la réunion syndicale est remise au 6 décembre, même endroit et même heure déjà désignés.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINTE-ELISABETH. — Comme suite aux décisions prises par le comité pour la fête de Noël du dimanche 26 décembre, une permanence se tiendra au siège, café de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy, demain dimanche 28, de 10 h. à 12 h., pour la perception des cotisations portées à 8 frs et la remise des bons pour les coquilles et les friandises. Les adhérents sont priés dans leur intérêt de se hâter. Le comité remercie les personnes généreuses qui ont bien voulu répondre à son appel pour l'aider pour cet arbre de Noël et prie celles qui ne l'ont pas encore fait de vouloir bien remettre leurs dons au siège indiqué ci-dessus.

LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui samedi 27 novembre, de 10 h. à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

C. G. T. — Ouvriers boulangers et porteurs de pain. — Réunion dimanche 28, à 10 h., 78, boulevard de Belfort. A l'ordre du jour: rajustement des salaires.

COLONIE BELGE. — Les sociétaires n'étant pas à jour de leurs cotisations 1937 sont priés de se présenter demain dimanche 28, de 10 h. à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare. Le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles. De service: MM. Vergote et Vervische.

CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE DE ROUBAIX. — Dimanche 28, rassemblement à 10 h. 30, au siège, 42, rue d'Alsace, pour les tambours, clairons et fifres. Sortie dans le centre de la ville à l'occasion de la Sainte-Cécile.

CHEZ LES ANCIENS DES 165me ET 365me R. I. — La réunion mensuelle des anciens de ces deux régiments aura lieu demain dimanche 28, à 11 h. au café Vanoost, 87, Grande-Rue.

A l'ordre du jour: renseignements divers; inscription et paiement pour le banquet annuel qui aura lieu le dimanche 19 décembre. Cout: 12 fr. Les dames sont cordialement invitées. Tombola.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — La permanence sera fermée ce samedi 27 novembre.

LES ARTISANS REUNIS 63, rue de Lannoy. — Ce samedi 27, de 17 h. à 20 h., permanence.

LES FILS DES TUÉS. — Association affiliée aux fils des morts pour la France, siège, 56, rue du Grand-Chemin: Ce samedi, de 15 à 17 h., permanence: renseignements divers, inscription à l'association. De service: MM. Vanherreweghe et Boccage.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Une assemblée générale aura lieu le dimanche 28 novembre, à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à 10 h. 30. Les sociétaires de la section de Roubaix sont invités à y assister.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES. — Aujourd'hui samedi 27, de 16 à 17 h., permanence au siège, café Degeyter, angle des rues du Chemin-Neuf et Leconte-Baillon. Renseignements et adhésions. Assemblée générale le 12 décembre, à 10 h.

HARMONIE DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Ce samedi 27, à 17 h. 30, répétition pour le solfège et instruments. A 20 h., répétition générale.

SYMPHONIE DES USINES GLORIEUX ET DE PIERREPONT. — La messe de Ste-Cécile étant célébrée demain dimanche 28, à 11 h. 30 en l'église St-Sépulcre, les membres de la symphonie sont convoqués pour 11 h. à la sacristie pour prendre l'accord.

HARMONIE ACCORDÉONISTE DU CENTRE. — Aujourd'hui samedi 27, répétition générale à 18 h., pour tous les instruments. A 19 h. 15, répétition de l'orchestre au siège, 68, rue du Collège.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui samedi 27, à 19 h. 30, répétition générale.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN-MACÉ. — Demain, dimanche 28, répétition à 10 h. Communication importante.

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi 27, à 19 h., au siège, dernière répétition des œuvres pour l'audition de Ste-Cécile, qui a lieu demain dimanche à midi, en l'église St-Martin.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDAT. — Ce samedi, à 15 h. 30, réunion au café Vroman, 39, rue Voltaire. A 18 h., au siège, souhaits de Sainte-Cécile aux dirigeants, suivis d'une tombola, d'un lunch et d'une fête de famille.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi 27, pas de répétition.

SOYEZ Saint-Eloi - Saint-Nicolas
Chevalières, montres
— CHOIX IMMENSE —
7, rue Pre-Motte. Dernières nouveautés.
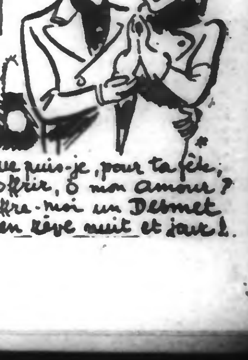
MEUBLES 48 MOUTON-BYGODT
rue des Tanneurs, LILLE
21364